



# CAMPAGNE D'ORGANISATION DES Camps et séjours 2026



## POUR LES ORGANISATEUR·ICES DE GROUPE/SLAN/RÉGION

ORGANISER

ACCOMPAGNER

FAIRE VIVRE

## Bien se préparer pour monter de beaux projets de camps et séjours !

Bonjour !

Chaque année ce sont pas loin de 250 camps et séjours qui sont organisés dans l'association, majoritairement sur l'été, mais n'oublions pas les autres périodes de vacances. Comme chaque année l'association vous partage cette campagne d'informations (appelée auparavant "campagne d'été") pour que les camps et séjours soient et restent des espaces éducatifs de qualités.

Concilier les envies des participant·es, les contraintes règlementaires pour la sécurité et notre volonté d'autonomisation des enfants et jeunes est essentiel, mais parfois complexe. Ce dossier vous apporte des informations pédagogiques, administratives et légales pour vous accompagner dans la préparation des projets. Chaque élément en gras et souligné est un lien vers une fiche technique sur le sujet abordé.

En tant qu'organisateur·ice, **nous vous demandons de lire attentivement cette campagne** et les ressources qu'elle pointe, pour nourrir votre mission et vos responsabilités.

Dans votre structure/région sortez les bilans des camps précédents, poussez à la construction des projets avec les enfants et les jeunes, tout en aidant les responsables à anticiper ce qui fera des camps une réussite pour tous·tes.

Cette réussite est atteignable avec l'appui des processus obligatoires de validation des projets de camps, par les équipes bénévoles en région et les salarié·es qui sont mobilisé·es pour vous offrir ressources et soutien afin que les Éclaireuses et Éclaireurs de France vivent encore des camps mémorables.

Ces semaines en plein air sont une occasion unique de vivre et partager les valeurs des éclé·es : **Démocratie, Coéducation, Laïcité, Écocitoyenneté et Solidarité** (petit moyen memo technique : **Des CLÉS** des éclés). Elles permettent à chacun·e de se construire, de créer des souvenirs inoubliables et d'apprendre à mieux vivre ensemble.



### Bonne préparation à vous,

Les équipes nationales bénévoles et salariées

Ce dossier avec toutes les fiches existe dans une version entièrement imprimable en couleur ou en noir et blanc [disponible ici](#). 100 pages

#### 7 thèmes essentiels :

- Responsabilité associative P2
- Accompagnement des projets et des responsables de Camps P3
- Les camps de bases 2026 P4
- Essentiel administratif P5
- Validations, Visites et astreintes régionales P6
- La qualité pédagogique P7
- Des camps pour tous·tes P8
- Contacts personnes ressources P9

Dans chaque partie, vous trouverez un texte expliquant la nécessité de se préoccuper de cet axe et des outils / fiches complémentaires pour le mener à bien.

Vous trouverez à la fin les contacts de certaines personnes ressources.

Rappel : La ligne du numéro d'urgence national **01 48 15 17 80** est ouverte toute l'année 7j/7 et 24h/24

Envoyer les informations et les documents par mail à [urgence@eedf.fr](mailto:urgence@eedf.fr)

# RESPONSABILITÉ ASSOCIATIVE

Les EEDF sont une association unique. Cela signifie que le président est responsable des activités qui se déroulent au nom des EEDF. Il délègue aux organisateur·ices régionaux·ales et eux·elles mêmes aux organisateur·ices de structure la mise en œuvre de ses responsabilités. Votre fonction est donc d'organiser les activités en vous assurant qu'elles respectent les règles légales et et les règles associatives.

Pour y voir plus clair, voici [un schéma de la délégation de responsabilité \(Fiche 1\)](#), qui illustre cela. Il permet de situer votre action et celle des équipes dans le cadre associatif. Il est complété par deux documents présentant les étapes de création d'un séjour, [Le camp de A à Z - \(Fiche 2\)](#), et [les différents types de camps et séjours \(Fiche 3\)](#), permettant d'identifier comment se partagent les rôles entre l'association et les structures régionales et locales.

La première des responsabilités est d'assurer la sécurité des enfants, des jeunes et des adultes qui participent à nos activités. Pour assurer cela, en plus de la déclaration du séjour à l'Etat (sur TAM), pour repérer les personnes en responsabilité et vérifier les casiers judiciaires et le repérage des participant·es sur [ROADS](#) OU sur [AZIMUT](#), l'association se mobilise pour vous accompagner, soutenir, prendre le relais lorsque nécessaire sur des situations graves qui se produisent sur les camps que vous organisez. La fiche [protection des personnes et astreintes d'urgence - \(fiche 4\)](#) explique comment contacter l'association quand vous rencontrez une difficulté sur un camp que vous organisez ou pour alerter sur un événement ou accident grave. Un module de formation en ligne est disponible [ICI](#).

## Droit à l'image et partage de photos



Avec l'omniprésence du numérique, les photos et vidéos sont devenues des outils courants de valorisation des activités. Le droit à l'image est rattaché au respect de la vie privée

Il est nécessaire de : respecter de la volonté des parents et le consentement des personnes pris en photo/vidéo en toute circonstance ; utiliser de supports sécurisés et à accès restreint ; sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques numériques.

L'association préconise donc l'utilisation de [CAMPlive](#) sur Galilée. Cela permet d'éviter de mettre des photos d'enfants en ligne et d'en perdre le contrôle.

## UTOP "IA" ?



Les outils informatiques utilisant de la génération de contenu appelés communément "IA" sont maintenant utilisés quotidiennement par une majorité de personnes.

Ces outils peuvent considérablement accélérer le processus de création d'un projet pédagogique en permettant la génération automatique de textes. C'est une tentation concrète aujourd'hui pour générer des documents obligatoires comme le projet pédagogique (PP) vite fait. Mais...

Quelles garanties, en tant que représentant·e de l'association, garantissant le cadre légal et le projet éducatif, pouvez-vous, pouvons-nous avoir que la personne en direction du camp et l'équipe d'animation **sont conscientes de tous les enjeux** qu'elles s'engagent à respecter en l'écrivant ou en le faisant écrire dans le projet de camp et le projet pédagogique ?

Cette question se pose même sans avoir besoin d'imaginer que le contenu a été produit par, avec l'aide d'une IA.

## Du coup : A quoi être attentif·ve ?

Pour s'assurer de tout cela il faut jouer collectif : **déclarer, accompagner, faire le point régulièrement (voir fiche 9)** et **se faire accompagner via les processus de validation des projets et de visites de camps**.

**Sensibiliser aussi les directeur·ices à faire attention aussi aux risques de produire des fiches d'activités avec des IA qui ne seront pas adaptées.**



# ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ET DES RESPONSABLES DE CAMPS / DIRECTEUR·ICES



Les élu·es à la mission organisation des structures locales sont responsables de la structuration et de planification des activités, et en ce sens ils·elles doivent fournir les moyens au(x) responsable(s) de camp(s)/ directeur·ices d'exercer pleinement leurs responsabilités pour mener à bien leur mission. Pour cela, il est nécessaire de donner du soutien, des outils et des démarches aux personnes pour les aider dans leurs tâches.

Avec [l'échéancier d'organisation d'un camp \(Fiche 8\)](#) vous pouvez anticiper et garantir le tempo de la préparation du projet.

Nous vous proposons aussi un outil d'analyse pour [accompagner l'élaboration d'un projet de camp\\* ou séjour \(Fiche 9\)](#) qui aide à avoir un regard constructif sur ce document que doit produire l'équipe d'animation.

\*un projet de camp c'est à la fois le projet pédagogique (ambitions/objectifs/activités/évaluations) et le projet de fonctionnement (l'équipe, les rôles, les règles de fonctionnement, le planning, le lieu, les transports, la logistique, l'intendance...). Projets qui doivent être communiqués aux familles des participant·es avant le départ (obligation réglementaire).

Pour la construction d'un projet de **camp international**, le·a responsable de camp doit être accompagné·e par un·e membre de l'équipe internationale. Ce type de camp est doublement validé par l'échelon supérieur et par l'équipe internationale (Cf. P5)

**Pour aller + loin dans la maîtrise des sujets de responsabilités de l'organisation et de la direction de camps. Découvrir les revues du service juridique de la JPA (Payant)**

- [SPÉCIAL DIRECTRICES et DIRECTEURS](#)
- [GUIDE PRÉVENTION ET RESPONSABILITÉ POUR LES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS ET ACM](#)
- [DOSSIERS THEMATIQUES](#)



Le troisième document est un support pour vous aider à [accompagner le·la Responsable de Camp](#). Qu'il ou elle soit en stage pratique\* ou non, il est nécessaire de prendre des temps réguliers pour faire le point sur ses fonctions.

Sous un autre forme, [le poster de l'organisateur](#) (+ lisible en format A3) permet de rappeler les éléments importants à se souvenir

\*S'il·elle est en stage rappelons que l'organisateur·ice (responsable de structure), doit réaliser ou mettre en œuvre des conditions adéquates\*, l'évaluation du stage pratique et déposer l'appréciation sur la déclaration TAM

\*Voir les [recommandations de l'association concernant les stages pratiques de direction](#)

## Les aventures pédagogiques

le projet pédagogique proposés par la personne en direction est-il conforme aux attentes EEDF pour les tranches d'âges que vous allez accueillir ?

Pour répondre à cette question vous pouvez vous aider des documents suivants pour évaluer la mise en place de la pédagogie EEDF pour :

Les [Lutin·es](#)

Les [Louveteau·ettes](#)

Les [Eclaireur·ses](#)

Les [Aîné·es](#)

Sur le site éducatif.eedf.fr, accessible via le **portail EEDF**, retrouvez des ressources dans les menus "partir en camp" pour chaque branche.

OUTILS DE COMMANDE DE DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES



Scanne-moi !



# CAMP DE BASE 2026

## POUR SOUTENIR LES CAMPS, LES GROUPES ET LES RESPONSABLES

SOUTENIR

FORMER

RÉ.UNIR

CET ÉTÉ, PLUSIEURS PROPOSITIONS POUR VIVRE UN CAMP, MÊME SI TON ÉQUIPE EST NOUVELLE, FRAGILE, OU... QU'IL N'Y A PAS (ENCORE) D'ÉQUIPE !



Des régions et les centres ressources se mobilisent pour accueillir, soutenir et former les groupes en fragilité. **Les différentes propositions permettent d'adapter la réponse aux besoins des groupes et attentes des familles. Retrouve les ici :**

Les équipes sont en cours de construction ! En tant que responsable, directeur.ice, formateur.ice, contacte nous pour rejoindre et soutenir les groupes en difficulté !

**Partage nous tes coordonnées ici :**



Pour toutes questions

**Grandir@eedf.fr**  
ou auprès d'un des centres ressources :  
**baseduparc@eedf.fr**  
**lestronches@eedf.fr**  
**laplanche@eedf.fr**  
**becours@eedf.fr**  
**fabian@eedf.fr**



# VALIDATIONS, VISITES, ASTREINTES REGIONALES

**La validation des camps est pour toutes activités qui durent au minimum 5 jours / 4 nuits, et n'est pas réservée aux seuls camps de juillet et août.**

Parce que vous organisez et/ou dirigez une activité des éclaireuses éclaireurs de France, votre action s'inscrit dans une responsabilité collective. Cette responsabilité régionale et nationale se matérialise notamment par 2 processus importants : la validation des projets de camps et les visites.

**La validation** des projets de camps et séjours par l'échelon supérieur **est obligatoire** dans le cadre de notre agrément association de scoutisme. C'est un des devoirs qui nous permet de bénéficier d'un cadre spécifique pour nos activités (délais de déclarations, diplômes d'encadrement du scoutisme français,...).

La validation est un processus en plusieurs étapes, qui commence par la déclaration de son camp sur ROADS et qui se poursuit par un entretien formel de l'échelon supérieur EEDF avec les personnes en direction et celle qui occupe la mission organisation.

Sans validation, l'association se doit de prévenir les SDJES (Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) de son incapacité à garantir que le projet de camp respecte les obligations légales et le projet éducatif.

Et en cas de problème sur un camp non déclaré et non validé, les personnes assumant la mission d'organisation de la structure et de direction du camp/séjour non déclaré et/ou non validé pourront se voir assumer seules les charges retenues.

En cas de procédure judiciaire l'impliquant, l'association pourra envisager de se constituer partie civile pour demander réparation de son éventuel préjudice.

La validation c'est un échange qui permet également de repérer et valoriser les initiatives et d'enrichir les projets.

Pour comprendre un peu mieux les enjeux de ces démarches voici quelques documents supports :

## les Visites de camp

Les visiteur·rice·s interviennent donc sur délégation de l'association, dans notre responsabilité collective d'accompagnement des projets et des personnes. Dans un camp, il y a 1001 choses à calibrer et à gérer en fonction des paramètres (nombre de participant·e·s, lieu, envies des jeunes...). Des bénévoles régionaux avec le renfort des membres impliqués à l'échelon national font de leur mieux pour visiter le plus de camps selon les critères suivants

- Les camps dirigés par des personnes en stage de direction
- Les camps repérés lors des validations comme ayant besoin d'accompagnement
- les camps des structures qui n'ont pas eu de visites depuis + de 3 ans

## Astreintes régionales

Avec l'aide des membres d'une équipe régionale, Les personnes qui assume la mission d'organisation régionale doivent mettre en place sur les vacances un dispositif de contact avec les directeur·ices des structures de leur région pour assurer un niveau de conseil et d'attention en complément de la gestion des urgences

- [La validation c'est quoi ?](#)
- [La proposition nationale de grille de validation \(Édition 2025\)](#)
- [Le cadre des visites de camps/séjours - Comment organiser, Remboursement des frais etc...](#)
- [Le document support de visite de camp](#)



# L'ESSENTIEL ADMINISTRATIF

Dans notre état de droit, vous avez toute la liberté d'organiser votre camp, mais pas n'importe comment.

À toutes celles et ceux que cela rebute, donnons un sens à ce que nous entendons par l'essentiel administratif.

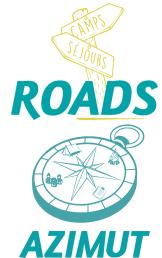
Envisageons cette partie comme notre manière, soucieux de nos règles associatives, de sécuriser nos obligations vis-à-vis des droits de l'enfant. Approche originale et pourtant bien réelle !

Vous partez en camp, en activité, avec des enfants et/ou des jeunes ?

L'État doit s'assurer que vous respectez l'ensemble de leurs droits (protection, libertés, sécurité...) afin de vous déléguer temporairement cette responsabilité, en qualité d'organisateur·rice. Les EEDF sont un mouvement responsable !

L'outil numérique **ROADS** ne sert pas qu'à la déclaration des projets et des personnes impliquées, c'est une archive des projets passés, et un outil de collaboration pour penser aux différents aspects d'un projet de camp.

Identifier les participant·es via ROADS ou **AZIMUT** permet de garder la trace de leur présence en cas de soucis dont certains peuvent revenir des mois ou années après le camp.



MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
Liberté  
Egalité  
Fraternité



- 1/ je dépose mon projet sur **ROADS** - env. 3 mois avant
- 2/ j'organise les inscriptions via **AZIMUT**
- 3/ je déclare mon camp/séjour sur **TAM** - plus d'1 mois avant avec les bonnes informations

Téléprocédure des Accueils des Mineurs



Sur ROADS : retrouvez désormais la liste des terrains utilisés les années précédentes  
MENU OUTILS > LIEUX DE SÉJOURS

N'oubliez pas de faire des **conventions d'utilisation de vos terrains de camps**.

Il vous appartient de démontrer que vous et les responsables de camps que vous allez missionner êtes conscient·es de cet enjeu et prêt·es à en assumer et garantir cette responsabilité. C'est parti !

UN·E RESPONSABLE ORGANISATEUR·RICE SE DOIT D'ÊTRE UN·E ORGANISATEUR·RICE RESPONSABLE.



## L'essentiel administratif en 3 fiches

- **JE DÉCLARE** (Fiche 5) auprès des EEDF dès que le projet est lancé et de l'Etat plus d'un mois avant le début. Et je prévois d'actualiser les informations même après le début.
- **J'ASSURE** (Fiche 6) les participant·es et les véhicules et je déclare les évènements auprès de l'assureur·euse.
- **JE BUDGETISE** (Fiche 7) un camp au juste prix et mobilise les dispositifs d'aides financières



Retrouvez-y des pistes pour financer vos projets de camps



## Les Transports

Il y a une aura certainement une interdiction de circulation estivale des véhicules affectés au transport en commun d'enfants entre le 2 et le 4 août 2026 (bus et car) - l'information sera donnée via la newséclair quand elle sera reçue par l'association.

N'oubliez pas les obligations de désigner un·e chef·fe de convoi qui a toutes les informations sur le trajet

## La convention de jumelage, un outil essentiel

Un tiers des camps et séjours sont des "regroupement" ou jumelage, soit environ 50 par an. C'est à dire qu'une SLA porte l'organisation et la responsabilité du projet et en fait bénéficier des unités d'autres structures. Il y a 1 chance sur 2,5 que cela vous concerne.

De manière pratique ces partenariats peuvent être co-portés, mais du point de vue administratif c'est bien une seule SLA qui porte les responsabilités légales et financières. C'est la SLA qui déclare le camp/séjour à Jeunesse et Sport sur TAM.

l'association recommande fortement l'établissement d'un document décrivant les conditions de partenariat.

**Organiser un camp de regroupement/jumelé**  
**Sur quoi faut-il se mettre d'accord (par écrit) ?**

# QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE NOS CAMPS



## Les enfants et jeunes acteur·ices dans la préparation du camp

Une autre responsabilité tout aussi importante : faire vivre les valeurs de notre association et ses méthodes éducatives. L'auto-éducation, la démocratie et l'apprentissage de l'autonomie se situent au cœur de notre projet éducatif. C'est pourquoi, comme nous y invite **l'orientation associative sur la Place et participation des Jeunes**, dans toutes les étapes de construction d'un camp, de sa préparation, sa réalisation, à son évaluation, nous devons travailler à **inclure les enfants et les jeunes dans les choix qui concernent la majorité des aspects du projet.**

L'inclusion de tous·tes doit se construire en prenant en compte les capacités de chacun·e et en assurant l'expression de tous·tes. Il ne suffit pas de le vouloir pour le vivre, il faut souvent trouver des outils et des moyens pour vivre cette construction commune. L'outil essentiel de notre pédagogie : **Le conseil**

## Complémentarité avec la scolarité

En faisant vivre le projet du scoutisme laïque des EEDF votre camp porte automatiquement une dimension de **continuité avec le parcours scolaire des enfants**.

Vous voulez y porter une attention particulière, vous avez envie de **soutenir leur réussite** scolaire et **développer des compétences** du socle commun pour un développement global de l'enfant? Alors nous vous encourageons à :

1. **Notifier cet objectif** de votre projet dans ROADS : en cochant la case "camp écléole"

2. **Faire appel aux écléoles** pour des ressources, idées, appui...  
[lesecleoles@eedf.fr](mailto:lesecleoles@eedf.fr) (équipe nationale thématique sur le lien éclé·e-éducation nationale)

3. Voici quelques **ressources** :

- **Nos engagements auprès de l'éducation nationale (CPO)**

- **Projet pédagogique EEDF et socle commun, un lien naturel**

Avant de partir, évaluez votre préparation en vous posant la question suivante :

Sur chaque élément du projet de camp (**voir accompagnement DES PROJETS - le projet de camp**), les enfants et les jeunes ont ?

- A : construit, contribué.
- B : pu choisir parmi des propositions.
- C : reçu l'information.
- D : n'ont pas eu leur mot à dire.

Plus vous aurez de A, plus vous inscrivez votre projet dans celui du scoutisme EEDF.

(pour une analyse plus fine n'hésitez pas vous référer à l'outil : **l'échelle de participation**)

Astuce : Plus le camp est "gros", plus il est difficile d'associer les enfants et les jeunes à la préparation --> **Vive le camp d'unité !**



## Éducation aux enjeux du monde

Depuis 10 ans les EEDF sont engagé·es comme les autres associations de scoutisme en faveur du 8ème pilier de la méthode scoute "l'engagement dans la communauté", ainsi qu'en faveur de l'agenda 2030 et la sensibilisation de tous·tes aux objectifs de développement durable.

Nous invitons donc chaque projet de camp à intégrer une dimension d'éducation aux enjeux du monde. Pour définir des objectifs et activités pédagogiques thématiques sur des enjeux mondiaux (environnement, égalité de genre, alimentation saine...), vous pouvez vous appuyer sur divers outils associatifs et au-delà : **construire une activité ou un camp engagé·e.**

# DES CAMPS POUR TOUS·TES ET POUR !



Les camps d'été sont des projets collectifs qui nécessitent de combiner les énergies de nombreuses personnes. Il est donc important d'accueillir de nouvelles personnes pour dynamiser et apporter de nouvelles énergies (responsables, parents, bénévoles). Il faut donc aider chacun·e à trouver une juste place dans le projet. Nous vous proposons plusieurs fiches pour vous aider :

## [La place des parents en camp](#)

## [Des outils de com pour recruter et promouvoir son projet](#)

Les camps d'été sont un bon moyen pour permettre aux familles en liste d'attente de rejoindre l'aventure. Et si votre camp devenait le « DECLIC » ?

Comment faire ? Les ressources sont nombreuses et variées pour concevoir des projets qui permettent la mobilisation de tous·tes. Nous vous invitons à ne pas oublier qu'on ne naît pas éclaté, mais qu'on le devient. Alors pour que plus d'enfants et de jeunes rentrent dans notre grande maison, ouvrons les portes et laissons les prendre leur place et grandir avec les EEDF, naturellement !

## [Fiches-actions-mobiliser-des-responsables-bénévoles](#)

Des modèles de flyer à adapter à votre projet pour recruter des participant·es :

- [pour les lutin·es et louvetau·ettes](#)
- [pour les éclaireur·ses](#)

## [Des camps à l'écoute de chacun·e](#)

Rendre plus inclusifs nos séjours c'est plus que de faire de l'accueil de "nouveaux" publics, l'ouverture de nos activités reste un objectif associatif, créons les conditions pour que tous·tes se sentent bien.

Pour vous aider à organiser des séjours plus à l'écoute de chacun·e :

- [Une Fiche Technique "Les ingrédients pour construire un environnement plus inclusif"](#)
- Une boîte à outils à retrouver sur la page "[EEDF inclusion](#)" : à connaître et diffuser
- lucie.geay-fromard@eedf.fr : un contact pour vous accompagner ou vous former selon vos priorités !

## [Acteur·ices de la transition écologique](#)

Les EEDF souhaitent être acteur·ices de la transformation du monde. Or les camps ont un impact sur la nature et le territoire où nous nous installons, il est de notre responsabilité de le limiter le plus possible. Tout au long de l'organisation du séjour il s'agit de penser les conséquences de nos choix, en ce qui concerne le **transport, l'alimentation et l'approvisionnement de nos produits**, les activités proposées, notre logistique, etc... Ces choix sont à prendre en compte avec l'ensemble des valeurs de l'association.

Des pratiques et outils existent dans le mouvement sur le sujet, comme par exemple l'itinérance vélo.

L'éco-citoyenneté s'accompagne aussi en faisant discuter et réfléchir, des temps d'échange peuvent ainsi être proposés aux enfants. Vous pouvez aussi faire une estimation de votre **impact carbone** grâce à l'outil en lien



# CONTACTS DES PERSONNES RESSOURCES POUR VOUS ACCOMPAGNER ET LE NUMÉRO D'URGENCE



Les **équipes régionales** sont là pour vous soutenir dans l'organisation de vos camps et ce sont elles qui valideront les projets. Pensez donc à vous mettre en relation avec elles et à les informer le plus tôt possible. La déclaration d'intention dans ROADS sert à ça. L'équipe salariée de l'association est aussi disponible pour vous accompagner sur les différents aspects de vos projets.

Qui contacter :

## Déclarations ROADS/TAM

### utilisation AZIMUT et réglementation

matthieu.marcucci@eedf.fr  
06.67.88.51.28

roads@eedf.fr  
tam@eedf.fr

## Financement et aides

lilian.surroca@eedf.fr  
06 82 71 11 39  
fanette.guichard@eedf.fr  
07 83 52 23 52

mobilisation@eedf.fr

## Camps accompagnés

emmanuel.louis@eedf.fr  
07 62 58 38 27

grandir@eedf.fr

## Camps Déclic

jean-baptiste.peronne@eedf.fr  
07 83 45 72 81

## Diplômes, formations, accompagnement stagiaires, vie d'équipe

stephanie.villard@eedf.fr  
06 67 76 39 64  
celine.gaudry-zwierniak@eedf.fr  
07 83 38 76 94  
jade.bellon@eedf.fr  
07 43 63 49 89

adls@eedf.fr

Rappel : La ligne du numéro  
d'urgence national

**01 48 15 17 80**

est ouverte toute l'année 7j/7 et  
24h/24

Envoyer les informations et les  
documents par mail à

**urgence@eedf.fr**

## Coordination permanence urgence

pascal.peron@eedf.fr  
07 62 58 37 92

## Pédagogie de branches

claire.chapelier@eedf.fr  
07 49 51 32 66  
celine.lemasne@eedf.fr  
06 51 16 41 54

## Complémentarité éducative

marthe.lasseur@eedf.fr  
07 45 27 03 58  
olivier.morteveille@eedf.fr  
06 78 39 68 36

## Paroles des jeunes et transition écologique

sonia.basset@eedf.fr  
07 67 70 15 63

## Projets à dimension internationale

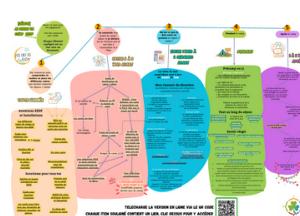
laure.lhermet@eedf.fr  
06 67 77 75 02

## Projets d'accueil inclusif / scoutisme pour tous-tes

lucie.geay-fromard@eedf.fr  
07 49 32 65 46

## Centre nationaux

laplanche@eedf.fr 06 25 76 12 39  
becours@eedf.fr 06 89 66 78 11  
fabian@eedf.fr 07 49 32 65 46  
lestronches@eedf.fr 03 55 56 42 37  
baseduparc@eedf.fr 03 28 43 67 22



VOUS TROUVEREZ AUSSI DES  
RESSOURCES SUR :  
**EDUCATIF.EEDF.FR**  
ET SUR LE POSTER DE  
DIRECTION

**MERCI  
ET BONS CAMPS**